



Projet associatif 2026 du CAF Lyon Villeurbanne

Version du 12 janvier 2026

version *simplifiée*



NB : Pour faciliter sa lecture, le masculin est utilisé dans ce document comme forme générique et inclut le féminin (ex : “adhérents” inclut les adhérentes).

Préambule

En septembre 2025, le Comité Directeur a lancé l'écriture d'un nouveau projet associatif. Il a fait le choix d'une démarche large et participative (une évolution par rapport à la définition des précédents projets associatifs qui émanaient du président). L'objectif était d'aboutir à un projet riche et représentatif de la diversité des adhérents de notre club tout en créant une dynamique mobilisatrice.

Il a été décidé de se projeter à un an et d'actualiser le projet chaque année plutôt que de se projeter sur un cycle de 4 ans, afin que les orientations soient plus facilement opérationnelles.

Cette démarche a été pilotée par un comité constitué d'une quarantaine de personnes volontaires qui ont participé à l'élaboration des propositions, réparties en 8 thématiques. Un tirage au sort a été réalisé pour favoriser la représentativité de toutes les types de public : Âge, Rôles, Activités, Genre, Ancien/nouveau, Public éloigné. Parmi les 32 personnes sélectionnées, 4 ont accepté de participer, 12 ont décliné, 16 n'ont pas répondu.

Étapes de la démarche réalisée sur 3 mois :

- 1/10 : envoi d'un mail d'invitation à participer à tous les encadrants et bénévoles + publication de la “sortie” dans la catégorie Vie du club (**inclusion**)
- 13/10 : Soirée de **lancement** ouverte avec un cercle de rêves puis la constitution de groupes thématiques et l'amorçage des réflexions
- **Travail autonome des groupes thématiques**, ponctuées de deux soirées **plénières** (12/11 et 02/12) pour partager, se synchroniser, affiner ensemble les propositions et les questions à poser aux adhérents



- Du 03 au 19/12 : **Consultation** par l'envoi d'un questionnaire aux adhérents (178 réponses) et lors du Forum des bénévoles du 11/12/25.
- Du 19/12 au 12/01 : Début janvier, **finalisation** des propositions suite aux avis exprimés dans la consultation
- 13/01 : **soumission au vote** pour l'AG du 29/01/26

Résultats de la consultation

La consultation a validé très largement les orientations du projet : avis favorables > 73%, et > 90% pour la plupart des propositions. La synthèse des réponses est consultable [ici](#).



Elle a permis d'avancer sur des questions ouvertes qui ont été intégrées au projet si avis très positif et enlevées si avis mitigé, dans le souci de rassembler (ex : l'utilisation de l'écriture inclusive). Plus de 800 avis qualitatifs ont été émis. Ils ont été étudiés par les groupes de travail et ont été partiellement ou totalement intégrés au projet s'ils permettaient de l'enrichir et/ou le rendre plus rassembleur sans dénaturer l'orientation générale largement validée.

Mise en oeuvre du projet associatif

Ce projet a vocation à nourrir la vie de notre club pour l'année 2026 et au-delà.

Il irriguera l'ensemble des instances qui font la vie du club : Comité directeur, commissions d'activité ou thématiques, groupes de travail, ...

Ces différentes instances contribueront à la définition de la mise en œuvre opérationnelle de ces orientations, puis par leurs actions à sa réalisation progressive.

Enfin dans un club fondé sur l'engagement bénévole, sa mise en œuvre dépendra de l'engagement de chacune et chacun d'entre nous. Alors si ce n'est pas le cas, nous vous invitons, nous t'invitons, à nous rejoindre dans une commission ou un groupe de travail ([contact](#)).

Bonne lecture !



Table des matières

SOCLE DE VALEURS du club	5
GROUPE THÉMATIQUE 1 – Formation	7
OBJECTIF GENERAL N°1.1 : Assurer un meilleur suivi des pratiquants formés et des encadrants	7
OBJECTIF GENERAL N°1.2 : Favoriser l'engagement vers l'encadrement	8
OBJECTIF GENERAL N°1.3 : Développer une formation des bénévoles	8
GROUPE THÉMATIQUE 2 – Sécurité	9
OBJECTIF GENERAL N°2.1 : Définir une meilleure utilisation des RETEX (retours d'expérience)	9
GROUPE THÉMATIQUE 3 – Activités	10
OBJECTIF GENERAL N°3.1 : Définir comment incarner les valeurs du club dans les activités	10
OBJECTIF GENERAL N°3.2 : Définir comment développer/réguler les activités historiques et nouvelles	11
OBJECTIF GENERAL N°3.3 : Clarifier le partage de responsabilité encadrant / responsable de commission / club (président)	12
OBJECTIF GENERAL N°3.4 : Permettre aux familles et aux jeunes d'accéder aux activités de montagne	13
GROUPE THÉMATIQUE 4 – Vivre ensemble dans le club	14
OBJECTIF GENERAL N°4.1.1 : Favoriser la mixité et l'inclusion (particulièrement l'accès aux activités aux PEPS)	14
OBJECTIF GENERAL N°4.1.2 : Favoriser la mixité et l'inclusion (particulièrement l'accès égal des femmes à l'encadrement d'activités)	15
OBJECTIF GENERAL N°4.1.3 : Favoriser la mixité et l'inclusion (particulièrement l'accès égal des femmes aux responsabilités)	16
OBJECTIF GENERAL N°4.2 : Dynamiser l'animation du bénévolat	16
OBJECTIF GENERAL N°4.3 : Mettre à jour et formaliser les règles de fonctionnement du Codir / du club et le rappel à la règle	17
OBJECTIF GENERAL N°4.4 : Déployer la cellule signalement	18
GROUPE THÉMATIQUE 5 – Environnement	19
N°5.0 : Etape 0 : (s') affirmer □ Q1 2026	19
N°5.1 : Etape 1 : mesurer □ Q1 à Q4 2026	20
N°5.2 : Etape 2 : inciter □ Q3 à Q4 2026	21
N°5.3 : Etape 3 : dissuader □ 2027 ?	22
N°5.4 : Encore et toujours : sensibiliser □ en continu	22
GROUPE THÉMATIQUE 6 – Equilibre économique	23
OBJECTIF GENERAL N°6.1 : Identifier des mesures pour équilibrer certaines activités	23
OBJECTIF GENERAL N°6.2 : Rendre l'adhésion et la participation plus accessible à toutes et tous (évolution de la cotisation ?)	24
GROUPE THÉMATIQUE 7 – Culture et patrimoine	25
OBJECTIF GENERAL N°7.1 : Valoriser l'histoire du CAF, la science et la culture en lien avec la montagne	25
OBJECTIF GENERAL N°7.2 : Tisser des liens avec les milieux scientifiques, littéraires, historiques, démarche de recherches participatives...	26
OBJECTIF GENERAL N°7.3 : Bibliothèque : sauvegarder les "trésors" et les faire connaître	27
OBJECTIF GENERAL N°7.4 : Refuges	27
GROUPE THÉMATIQUE 8 – Communication - Relations extérieures et partenariats	28
OBJECTIF GENERAL N°8.1 : Améliorer la communication interne	28
OBJECTIF GENERAL N°8.2 : Inscrire/maintenir le projet du club dans la dynamique de la fédération	29
OBJECTIF GENERAL N°8.3 : Développer les partenariats publics et privés dans le tissu local	30



SOCLE DE VALEURS du club

Rappel de la Raison d'être du club, décrite les Statuts de l'association (dernière maj. avril 2022) :
L'association a pour but, dans le respect des statuts de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, et avec son concours, d'encourager et favoriser la connaissance de la montagne, sa fréquentation individuelle ou collective en toute saison, l'étude et la pratique des disciplines, sciences et techniques qui s'y rapportent, la sauvegarde des sites naturels, de rapprocher par des liens de solidarité et d'amitié tous les amateurs d'activités de plein air en montagne et de concourir à la formation des adhérents.

Dans la dimension d'une pluriactivité de loisirs, sportive, touristique, culturelle et scientifique, le club rassemble les pratiquants des activités en espaces naturels ou aménagés, notamment de montagne, et assure leur représentation dans les instances locales et nationales pour que ces espaces naturels demeurent des lieux de convivialité, de liberté et d'aventure.

Actualisation de la présentation publique sur le site du club : <https://www.clubalpinlyon.fr/pages/presentation.html>

Créé il y a plus de 150 ans, le Club Alpin Français de Lyon (dont le siège est depuis 2013 à Villeurbanne, d'où le nouveau nom de Lyon-Villeurbanne) a à cœur de faire découvrir à ses adhérents la montagne sous toutes ses facettes grâce à :

- Une pratique multi-activités *en milieu naturel* en petits groupes et en toute sécurité par des encadrants bénévoles diplômés et brevetés.
- Des stages de formations
- Des activités toute l'année diversifiées : journées, week-ends, séjours, en France et à l'étranger
- *Des sorties périurbaines pour préparer et sécuriser les sorties en milieu naturel*
- Des services : Une bibliothèque de plus de 3000 ouvrages sur la montagne, une revue, des refuges, des réductions, tous les avantages liés à l'adhésion...

Dans ce cadre, les valeurs suivantes viennent préciser les orientations et l'état d'esprit du club, en complément de son ADN de club d'activités de montagne. Elles ont été actualisées collectivement dans le cadre de l'écriture de ce projet associatif 2026, intégrant les retours issus de la consultation des adhérents :

- **Rendre les activités de Montagne accessibles à toutes et tous**, dans un esprit d'inclusivité, d'accueil et de mixité (âge, genre, parcours, sensibilités).
- **Accompagner nos adhérents vers l'autonomie dans leur pratique**, pour allier passion, plaisir et sécurité, pour des adhérents impliqués et acteurs.
- **Favoriser la convivialité et le lien social** : un club convivial, solidaire, où l'on cultive la joie du partage d'activités; un club où la diversité des personnes et des motivations est une richesse.
- **Une pratique de la montagne respectueuse des milieux naturels**, portée par une responsabilité partagée et un engagement collectif pour la protection de la montagne et face au changement climatique.
- **Cadre associatif** : partage d'expériences et de compétences, écoute de tous, ouverture aux autres, entraide et esprit collectif.
- **Place centrale des bénévoles et du bénévolat**, dans une dynamique d'épanouissement, de transmission et de reconnaissance.
- **Prendre soin des personnes** : encourager la santé, le bien-être, l'équilibre personnel et collectif, ainsi que l'attention portée aux anciens du club.
- **Club porteur d'un patrimoine d'exploration et de connaissance de la Montagne**, attaché à préserver et transmettre la culture montagnarde, les refuges, la mémoire du club et son histoire.

La Passion Montagne
comme Horizon

Bénévolat

Diversité

Autonomie
&
Transmission

W

E

Convivialité

S

Santé

Sécurité

Solidarité

club alpin français
Lyon - Villeurbanne



GRUPE THÉMATIQUE 1 – Formation

★ **Pilote(s)** de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°1.1 : Assurer un meilleur suivi des pratiquants formés et des encadrants

Constats / enjeux actuels	Pas ou peu de suivi actuellement mais une volonté de mieux accompagner les adhérents dans leur formation qu'ils soient pratiquant ou encadrant
Orientations pour 2026	● Clarifier ce qu'est la formation et ses modalités pratiques ○ Mieux informer sur la réforme de la formation de la FFCAM et sa mise en oeuvre au sein du club ○ Développer la culture formation des encadrants ○ Mettre en place un référent formation au sein de chaque commission ○ Mieux faire connaître les modalités d'accréditation pour valider les compétences des pratiquants ● Etablir un calendrier annuel des formations transversales d'une part, par activités d'autre part ● Mettre à disposition des formateurs des ressources de formation à jour et régulièrement renouvelées ● Mettre en place un suivi quantitatif et qualitatif des formés qu'ils soient pratiquants ou encadrants ○ Etablir un tableau de bord des adhérents validés ● Il s'agit d'aider les pratiquants et les encadrants à se repérer, sans créer de nouvelles obligations administratives.



OBJECTIF GENERAL N°1.2 : Favoriser l'engagement vers l'encadrement

Constats / enjeux actuels	Spécificité de la formation perfectionnée (et spécialisée) qui est aujourd'hui très peu développée.
Orientations pour 2026	• Mieux informer sur le parcours de formation et les opportunités de co-encadrement/encadrement ○ Organiser une soirée "vers l'encadrement" annuelle au printemps avec une partie commune et une autre par activité • Intégrer une vision approfondie de la formation FFCAM dans l'UFCA en particulier sur le parcours d'encadrement au niveau local et fédéral • Clarifier la distinction "formation" et "validation" afin de développer les formations "Perfectionné" et "Spécialisé" facilitant dans un deuxième temps la validation par les moniteurs et instructeurs. • Mieux faire connaître les parcours "Moniteurs" et "Instructeurs"...

OBJECTIF GENERAL N°1.3 : Développer une formation des bénévoles

Constats / enjeux actuels	Des propositions locales de municipalités ou d'associations partenaires de plus en plus riches
Orientations pour 2026	• Développer le "mentorat" pour valoriser les bénévoles actifs et mieux accompagner les nouveaux • Identifier les besoins de formation pour les bénévoles • Réaliser une veille active des possibilités de formations et les faire connaître



GRUPE THÉMATIQUE 2 – Sécurité

★ **Pilote(s)** de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°2.1 : Définir une meilleure utilisation des RETEX (retours d'expérience)

Constats / enjeux actuels	La commission sécurité est active et des RETEX (analyse des presque accidents et accidents: RETour d'EXpérience) ont lieu.
Orientations pour 2026	Continuer la dynamique actuelle, développer l'usage des RETEX - internes ou extérieurs - comme outils de formation et trouver un nouvel animateur du groupe de travail "Sécurité".



GROUPE THÉMATIQUE 3 – Activités

★ **Pilote(s)** de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°3.1 : Définir comment incarner les valeurs du club dans les activités

Constats / enjeux actuels	accessibilité des pratiques, diversité des propositions, sécurité-apprentissage-plaisir, autonomisation des pratiquants, convivialité, équilibre entre l'offre et la demande..." Enjeu spécifique de la découverte/Initiation (notamment ski de randonnée / alpinisme) où demande > offre
Orientations pour 2026	Définir une offre d'activités permettant l'accueil de tous et l'accès progressif à l'autonomie • Former plus d'encadrants (voir chapitre formation) • Avoir une attention particulière sur l'offre découverte pour les nouveaux adhérents / nouveaux pratiquants par une préparation collective en amont au sein de chaque commission • Clarifier la place de chaque cycle / séjour dans le cursus pratiquant -> initié -> perfectionné. • Développer une offre de sorties réservée aux pratiquants initiés • Développer une offre de sorties réservée aux perfectionnés (à la mesure des besoins) • Être ouvert aux adhérents FFCAM d'autres clubs • Carte découverte: faire évoluer notre approche pour certaines disciplines et pratiques de proximité (trail / VdM / SAE par exemple). Avoir des encadrants accompagnés, responsabilisés, garants de la sécurité et du plaisir. • Nouveau processus de publication des sorties (voir chapitre dédié) • Créer une culture commune entre encadrants: repas conviviaux / formations spécifiques / week-ends entre encadrants. • Poursuivre le déploiement d'outils pour simplifier autant que possible le travail administratif des encadrants tout en conservant des règles communes et un esprit collectif. • Développer la pratique de briefing/debriefing complets incluant les facteurs humains en adaptant leur contenu aux enjeux de chaque sortie et de chaque activité. • Développer la culture du renoncement et du plan B. • Développer la formation continue des encadrants en étant attentif à leurs besoins, leurs demandes et leur disponibilité (voir chapitre formation). • Demander à une certaine échéance aux encadrants d'avoir suivi une sensibilisation aux VSS (violences sexistes et sexuelles) car la posture d'encadrant les expose plus particulièrement et cela dans les deux sens. • Annexer la charte éthique à la charte de co-encadrement pour qu'elle soit signée par les nouveaux co-encadrants. Des pratiquants protégés et respectueux • Annexer la charte éthique au règlement intérieur du club. Mieux faire connaître son contenu.



OBJECTIF GENERAL N°3.2 : Définir comment développer/réguler les activités historiques et nouvelles

Constats / enjeux actuels	Quelle place pour les sorties avec des professionnels ? pour quoi faire ? Format des cycles (nombre de week-ends / nb de participants / encadrement) pour augmenter l'offre et l'équité ? Critères objectifs et partagés de priorisation ? Inscriptions communes ? Présentations communes ?
Orientations pour 2026	Systématiser les réunions de présentation pour chaque activité, en particulier pour les activités ou types de sorties en tension ○ programme de la saison présenté en commun, ○ ouverture des inscriptions commune, ○ formulaire d'inscription commun quand c'est possible, ○ outil partagé entre encadrants de suivi des demandes d'inscriptions Laisser émerger des projets spontanés - sorties, raids, formations - en cours de saison Conserver un équilibre entre sorties à la journée / week-ends et les cycles. Clarifier les critères de sélection pour les activités en tension : ● Expliciter les critères de sélection ; ceux-ci sont choisis librement par l'équipe d'encadrement tout en gardant une attention aux valeurs du club. ● Favoriser l'accès aux activités des bénévoles - encadrants ou pas.

OBJECTIF GENERAL N°3.3 : Clarifier le partage de responsabilité encadrant / responsable de commission / club (président)

Constats / enjeux actuels	Processus de publication / validation des sorties à faire évoluer pour clarifier le partage de responsabilité encadrant / responsable de commission / club.
Orientations pour 2026	● Nouveau processus de publication de sortie: 1) l'encadrant fait une proposition de sortie (comme aujourd'hui) 2) Le responsable de commission publie (ou pas) la sortie. Cette publication valide la sortie en tant que sortie club. Il n'y aura plus de validation ultérieure du président. ● Écrire un document précisant la délégation de responsabilité entre le club - via son président - et les responsables de commission. ● Définir un cadre des sorties club par activité (dont niveau maximal) et des règles d'annulation de sorties. ● Accompagner les responsables de commission: ○ aide à la gestion des refus de publication ○ Pertinence de co-responsables de commission pour répartir la charge et les décisions quand c'est nécessaire ● Le président - ou les co-présidents - reste informé et garant du respect des process, des statuts et des aspects financiers



OBJECTIF GENERAL N°3.4 : Permettre aux familles et aux jeunes d'accéder aux activités de montagne

Constats / enjeux actuels	Ecoles d'escalade et d'aventure: Elles se sont développées depuis maintenant presque dix ans pour l'école d'escalade et 5 ans pour l'école d'aventure. Elles répondent à une demande des jeunes de pratiquer l'escalade et d'aller en montagne. L'école d'escalade accueille une centaine de jeunes sur 8 créneaux de SAE + un programme de sorties SNE. L'école d'aventure accueille une quinzaine de jeunes sur un programme orienté alpinisme et escalade en grande voie tout au long de l'année. L'encadrement repose sur un petit nombre d'encadrants fidèles. Certains jeunes passés par nos écoles ont orienté leur vie vers la Montagne. Des demandes de parents non satisfaites pour des enfants entre 9-15 ans. “Jeunes” = 6-12 ans et 12-18 ans mini CAF = jeune accompagnés d'un parent (pas développé)
Orientations pour 2026	Ecoles d'escalade et d'aventure: • Étoffer les équipes d'encadrement des Écoles en les faisant mieux connaître de l'ensemble des encadrants en général et des nouveaux encadrants en particulier. • Intégrer la participation aux grands parcours ou rassemblements jeunes FFCAM dans nos programmes. • Développer une offre de mini-séjours ados éventuellement multi-activités / camping / bivouac... • Poursuivre le soutien financier du club aux écoles au travers de la prise en charge du minibus + défraiement des encadrants pour maintenir les sorties à des tarifs raisonnables. Assurer un suivi de l'enjeu financier pour le club pour préserver la faisabilité sur le long terme de cet engagement. • Réfléchir à une tarification sociale des activités jeunes (existe de façon informelle pour le mur d'escalade du quartier St Jean) • Pour l'école d'aventure: développer une offre d'activités nouvelles (via ferrata / mobilité douce / VdM / raquette) encadrées par des binômes pour faire naître de nouvelles vocations. Mini-CAF : à développer en 2027



GROUPE THÉMATIQUE 4 – Vivre ensemble dans le club

★ **Pilote(s)** de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°4.1.1 : Favoriser la mixité et l'inclusion (particulièrement l'accès aux activités aux PEPS)

Constats / enjeux actuels

PEPS : Publics Éloignés de la Pratique Sportive (personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés sociales importantes).
Des sorties PEPS sont régulièrement réalisées. Pour le moment il s'agit de sorties dédiées et non de sorties mélangeant les publics habituels du CAF et les PEPS .

Orientations pour 2026

Le Club Alpin de Lyon-Villeurbanne entend contribuer à une société inclusive :

- En favorisant l'accès à ses diverses activités de "Publics Éloignés des Pratiques Sportives" (PEPS : personnes en situation de handicap, de précarité et/ou isolement social).
- En permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'adhérer au club
- Et à celles et ceux qui le souhaitent de devenir bénévoles, pour contribuer à la vie et au fonctionnement du club

Dans cet objectif, le Club Alpin de Lyon-Villeurbanne s'engage à :

- Soutenir ses adhérents et bénévoles dans la mise en œuvre d'activités et sorties dédiées à ces personnes en partenariat avec des associations et établissements d'accueil spécialisés
- Favoriser l'adhésion au club et l'inclusion dans des activités et sorties existantes, en mixité, pour les personnes en situation de handicap ou de précarité qui le souhaitent.



OBJECTIF GENERAL N°4.1.2 : Favoriser la mixité et l'inclusion (particulièrement l'accès égal des femmes à l'encadrement d'activités)

Constats / enjeux actuels

Parmi les encadrants actifs sur les 12 derniers mois (ayant encadré au moins une sortie), on compte 188 hommes pour 63 femmes, soit 75% d'hommes (sur 251 encadrants).

A titre de comparaison, le club recense, à l'instant où sont écrites ces lignes, 1 020 adhérents pour 738 adhérentes, soit 58% d'hommes.

Dans la moitié des activités, en 2024-2025, 85 % ou plus des journées d'activité étaient encadrées par un homme.

Il y a donc une forte sous-représentation des femmes dans l'encadrement, par comparaison avec la base d'adhérents du club.

Orientations pour 2026

Développer la légitimité des femmes dans les activités et l'encadrement

Mettre en œuvre des méthodes favorisant l'accès des femmes à l'encadrement, en déclinant les méthodes fédérales qui ont fait leurs preuves.

Favoriser la présence des femmes dans les sorties et cycles

Favoriser et encourager la formation des femmes (discrimination positive par ex. UFCA, formation carto, formation PSC etc.)

Sensibiliser les encadrants à la prise de parole/décision (chapitre dédié dans l'UFCA par exemple)

Récolter et analyser les questionnements sur le concept et les impacts des cycles non-mixtes, afin de comprendre les représentations et d'ouvrir des espaces de sensibilisation.



OBJECTIF GENERAL N°4.1.3 : Favoriser la mixité et l'inclusion (particulièrement l'accès égal des femmes aux responsabilités)

Constats / enjeux actuels	Peu de femmes dans la gouvernance : 2/14 dans le comité directeur actuel, soit 14% A titre comparatif, elles représentent 42% des membres adhérents
Orientations pour 2026	Atteindre une parité représentative des adhérents dans la gouvernance

OBJECTIF GENERAL N°4.2 : Dynamiser l'animation du bénévolat

Constats / enjeux actuels	Aujourd'hui, le CAF LV ne fonctionne que grâce à l'implication des bénévoles (une seule salariée pour les 2500 adhérent(e)s). Favoriser, faciliter, rendre accessible et pérenniser le bénévolat est donc un enjeu majeur pour le club.
Orientations pour 2026	En termes de nombre d'adhérents, le club privilégie le qualitatif sur le quantitatif afin de favoriser l'implication des adhérents dans la vie du club. Inciter les participants à être acteurs de leur formation en participant de façon pro-active à l'organisation des sorties et des activités du club. Veiller à ce que les encadrants soient préservés (dans leur temps, leur énergie) afin de se concentrer sur les tâches où ils ont une valeur ajoutée. Mieux valoriser l'investissement temps/énergie des bénévoles (les outiller, les former, les mettre en avant dans les temps conviviaux....)

OBJECTIF GENERAL N°4.3 : Mettre à jour et formaliser les règles de fonctionnement du Codir / du club et le rappel à la règle

Constats / enjeux actuels	Travail en cours depuis février 25, nécessité de formaliser et acter avant le renouvellement du Codir Il y a un manque de transparence sur le rôle et les activités du CODIR (Qui sont les membres élus ? Quand ont lieu les réunions ? Quelles sont les missions du CODIR ? Pourquoi n'y-a-t'il pas/peu de femmes au CODIR ?)
Orientations pour 2026	Mettre en valeur les réunions et décisions du CODIR sur le site (date publiée à l'agenda, CR publiés avec chaque article). Définir un rôle d'animateur des réunions du CODIR, garante du respect du cadre. Rendre plus visibles les conditions et les responsabilités pour être membre du CODIR



OBJECTIF GENERAL N°4.4 : Déployer la cellule signalement

Constats / enjeux actuels

Le sujet des Violences Sexistes et Sexuelles est encore trop souvent considéré par certains comme secondaire, ou comme un problème qui “n’arrive qu’aux autres”.

Aujourd’hui, les encadrants ne sont pas tous.tes sensibilisés aux VSS, et ne savent pas tous rediriger vers la cellule Signalement.

Orientations pour 2026

S’assurer que 100 % des encadrants aient connaissance de la cellule signalement et sachent rediriger vers cette dernière.

Mieux faire connaître les fonctions de la cellule signalement.



GROUPE THÉMATIQUE 5 – Environnement

★ **Pilote(s)** de la thématique :

Contexte

Le réchauffement climatique et l'importance des problématiques écologiques (eau, sols, forêts...) fait aujourd'hui l'objet d'un consensus scientifique.

L'impact sur nos pratiques est très fort ; on citera par exemple la [synthèse](#) des chercheurs Jacques Mourey, Mélanie Marcuzzi, Ludovic Ravanel et François Pallandre qui étudie les impacts du réchauffement climatique par le prisme des “100 plus belles Courses ” (Massif du Mont Blanc) de Gaston Rébuffat. Sur les 95 topos de voies étudiés :

- 93 font l'objet de modifications majeures, que ce soit dans leur forme, leur difficulté ou leur exposition (**retrait glaciaire, fonte du pergélisol causant des éboulements, disparition de la neige estivale, décalage/réduction des périodes de pratique...**)
- 3 ont complètement disparu (éboulement du pilier Bonatti des Drus et de la voie Lépiney au Trident du Tacul, disparition de l'école de glace des Bossons suite au retrait glaciaire).

Une pratique responsable, soutenable et durable de la montagne est nécessaire afin de préserver notre terrain de jeu.

Il y a un **fort engagement de la FFCAM sur le sujet** ([“CAP sur 2030”](#)), qui ruisselle en cascade dans les différents clubs.

N°5.0 : Etape 0 : (s') affirmer □ Q1 2026

Constat et enjeux :

- Le club peine à affirmer sa légitimité quant à la prise de décision fortes en matière d'écologie, et notamment sur la limitation de l'impact carbone dans le cadre des activités (protection du milieu montagnard par la limitation du dérèglement climatique).
- Le sujet de l'écologie et de la pratique durable et responsable des activités de montagne est parfois sujet de tensions / conflits entre les adhérents du club ; certains argumentent qu'il n'est pas du ressort du club de mettre en place des actions sur ces questions.

Lors du sondage réalisé en fin d'année 2025, 78 % des adhérents considèrent que le CAF LV est légitime pour adopter une Charte Environnementale qui fixe des lignes directrices quant à la préservation de l'environnement, de la montagne et du climat (“Plutôt d'accord”, “Totalemtent d'accord”).

Seuls 22 % des répondants considèrent que le club n'est pas légitime (“Plutôt pas d'accord”, “Pas du tout d'accord”).

Aussi, même si le sujet de l'écologie/environnement crée parfois des tensions ou des divisions, une large majorité des adhérents du club affirment la légitimité du club quant à l'adoption d'une Charte Environnementale.

Proposition pour 2026 :

- Finaliser et valider la charte environnement (à **synchroniser avec la Commission Environnement**) afin d'affirmer la légitimité du club à soutenir une pratique de la montagne responsable et durable



N°5.1 : Etape 1 : mesurer □ Q1 à Q4 2026

Constat et enjeux :

- Aujourd'hui, il n'y a pas/peu de mesure de l'impact du club et des sorties
- Par ailleurs, il y a pas/peu de connaissance des ordres de grandeur pour les personnes non sensibilisées
- La mesure de l'impact actuel du club, et des ordres de grandeurs associés, est un prérequis important pour définir par la suite une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des activités du club.

Lors du sondage réalisé en fin d'année, 73 % des adhérents s'estiment enclins à modifier, dans le cadre des activités au sein du Club, les pratiques afin de réduire l'impact carbone des sorties (mode de transport doux et/ou allongement des durée des sorties notamment) ("Plutôt oui", "Tout à fait").

27 % des répondants ne sont pas prêts à modifier leurs pratiques dans le cadre des activités du club, afin de réduire l'impact carbone des sorties.

Aussi, on peut conclure que la majorité des adhérents du club ont conscience des enjeux liés à leur pratique de la montagne, et sont prêts à pratiquer de façon différente afin de préserver la montagne et les espaces naturels.

Ce constat renforce d'autant plus l'intérêt de la mise en place d'un indicateur d'impact, qui permettra à chacun de mieux prendre conscience de l'impact de sa pratique, et de la modifier en conséquence s'il le souhaite.

Propositions pour 2026 :

- **Création d'outils propres au club et de formation** permettant aux pratiquants comme aux encadrants de mieux comprendre l'influence de différents paramètres (mode de transport, durée de la sortie, distance parcourue etc.) sur les émissions de gaz à effet de serre.
- Mise en place d'un indicateur (**kgCO₂eq par participant et par jour d'activité ?**) permettant d'évaluer l'impact carbone d'une sortie encadrée (travail à combiner avec la **Commission Environnement et les bénévoles de l'équipe Numérique & Informatique**)
- (Faire) réaliser le bilan carbone du club



N°5.2 : Etape 2 : inciter □ Q3 à Q4 2026

Constat et enjeux :

- La pratique de la location du minibus s'est largement diffusée; pour autant les informations sont parfois difficiles à trouver pour les nouveaux adhérents
- Les dispositifs initiant à la mobilité douce sont méconnus (contexte : ce dispositif était jusque-là financé par la Région, mais il s'est arrêté.)
- Les stratégies mises en place doivent permettre à toutes et tous, notamment avec des politiques financières cohérentes, d'accéder aux activités. L'argent ne doit pas être un critère d'accès à une pratique de la montagne responsable et durable.

Question :

- Le CAF LV doit-il maintenir un dispositif temporaire de soutien à la mobilité douce (en s'assurant que le surcoût soit payé par les sorties et non pas par l'adhésion) ?

Lors du sondage réalisé en fin d'année, 68 % des adhérents considèrent que le club doit maintenir un dispositif temporaire de soutien à la mobilité douce ("Plutôt d'accord", "Totalement d'accord").

Proposition pour au-delà de 2026 :

- Réfléchir à la mise en avant des informations liées à l'emprunt/location du minibus
- Mener un groupe de travail et réfléchir à la mise en avant et la clarification d'un dispositif de soutien aux sorties en mobilité douce. Cette démarche est à synchroniser avec les réflexions sur la gestion financière et l'équilibre budgétaire du club; les modalités seront à définir par le futur CODIR.



N°5.3 : Etape 3 : dissuader □ 2027 ?

Constat et enjeux :

- Quelques très rares sorties, et ne concernant que très peu d'adhérents ont un impact carbone très important comparées aux autres (en kgCO2eq par participant et par jour d'activité)
- Il n'y a aucun dispositif dissuadant l'organisation de ces sorties ; l'évocation de telles mesures fait débat (le club est-il légitime pour interdire ?)

Lors du sondage réalisé en fin d'année, 56 % des adhérents considèrent que le CAF LV doit décider de progressivement ne plus organiser de sorties qui ont un impact carbone très important comparées aux autres ("Plutôt d'accord", "Totalelement d'accord"). Une petite majorité se dégage mais le sujet est loin de faire l'unanimité au sein du club.

N°5.4 : Encore et toujours : sensibiliser □ en continu

Constat et enjeux :

- La sensibilisation de toutes et tous est un élément clé de la protection de la montagne et de la limitation du dérèglement climatique. Elle permet de (faire) prendre conscience de l'impact de nos activités sur l'environnement, mais aussi des moyens de réduire cet impact.
- La formation des pratiquants, et l'accès à l'autonomie, est une valeur phare du CAF LV. Aujourd'hui, la notion de pratique responsable et durable doit être un dénominateur commun majeur de la formation à l'autonomie en montagne.



GRUPE THÉMATIQUE 6 – Equilibre économique

★ Pilote(s) de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°6.1 : Identifier des mesures pour équilibrer certaines activités

Constats / enjeux actuels

Equilibre budgétaire des précédents exercices

- 2022 - 2023 : Budget XXX k€, solde -27 k€ - XXXX membres
- 2023 - 2024 : Budget 768 k€, solde -23 k€ (-3%) - 2300 membres
- 2024 - 2025 : Budget non encore clôturé, on s'attend à un léger déficit (-10 k€) - 2200 membres

Nota :

- Alors que le budget était largement excédentaire les années précédentes, il a été décidé en 2021 d'abaisser la cotisation de 10€
- Sur un budget total d'environ 800 k€, 80 k€ proviennent des cotisations, et 100 k€ des dons des bénévoles (notes de frais)
- Cette année, toutes les demandes de financement des activités, ainsi que les formations des encadrants (formations qualifiantes uniquement) ont été prises en charge par le club
- Il est difficile de connaître la rentabilité des activités de manière détaillée (ex : location de DVA), faute de comptabilité analytique suffisamment détaillée
- Il n'existe pas de tableau de bord ni de KPI permettant de connaître la situation analytique de manière régulière au cours de l'année
- Le processus d'engagement de dépense du club est clair (approbation par le Codir des grosses dépenses), et aucune dérive n'a été constatée à ce jour.

Orientations pour 2026

Orientations financières :

- Le budget du club doit présenter un résultat équilibré. Pour cela, il doit être planifié et contrôlé tout au long de l'exercice.
- Les cotisations financent les frais généraux, tandis que les activités doivent s'équilibrer entre elles au global. La location de matériel, de salle et de minibus sont considérés comme une activité.
- La location de matériel doit être cadrée afin de pousser les pratiquants à investir dans leur équipement, et donc les amener vers l'autonomie.
- Revoir la règle sur les NDF en relançant le groupe de travail existant (sécurisation du budget, pilotage politique)
- Relancer un groupe de travail « comptabilité analytique » avec des bénévoles pour générer les données nécessaires à la gestion du club. Son rôle sera de mettre en place les outils de collecte et d'analyse de données permettant de suivre le budget du club et de générer régulièrement des indicateurs pertinents.



OBJECTIF GENERAL N°6.2 : Rendre l'adhésion et la participation plus accessible à toutes et tous (évolution de la cotisation ?)

Constats / enjeux actuels	Le budget du club est actuellement légèrement déficitaire. L'équilibre financier est donc fragile, et ne permet pas une politique tarifaire volontaire. Le club a donc adopté en septembre 2025 une mise à jour de ses tarifs. Plutôt que d'ajuster la cotisation du club, qui touche chaque participant, il a été préféré d'appliquer des frais complémentaires pour les activités les plus exigeantes. En effet, les budgets de fonctionnement varient fortement d'une commission à l'autre (matériel, formation des encadrants ...). Alors que la cotisation annuelle reste inchangée, un montant journalier complémentaire est demandé pour certaines activités : • Collectives hors alpinisme d'une durée de 1 à 4 jours : inclus dans l'adhésion • Toutes sorties alpinisme : 10€ par jour dès le 1er jour (5€ par jour jusqu'au 25eme anniversaire) • Tous les cycles (ski de randonnée, raquettes, escalade...) : 10€ par jour dès le 1er jour • Rando Alpine : 5 € par jour dès le 1er jour • Autres séjours, raids, camps, ... de durée ≥ 5 jours : 5€ par jour dès le 1er jour
Orientations pour 2026	Il est maintenant nécessaire d'observer l'impact de ces tarifs sur le budget du club.



GRUPE THÉMATIQUE 7 – Culture et patrimoine

★ **Pilote(s)** de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°7.1 : Valoriser l'histoire du CAF, la science et la culture en lien avec la montagne

Constats / enjeux actuels	Une expo des 150 ans qui a eu du succès et permis à beaucoup d'entre nous de découvrir la richesse patrimoniale de notre club
Orientations pour 2026	Faire reconnaître le Club Alpin de Lyon Villeurbanne comme le plus ancien club sportif du Rhône • Création d'une rubrique Histoire du Club sur le site Web (150 ans de passion et d'engagement !) , dupliquée sur Wikipedia et, sous forme de dossier de Presse • Négociation avec la ville de Lyon pour la mise en place d'une plaque commémorative des 150 ans , au musée des Beaux Arts (<i>Lieu de la création de la Section lyonnaise du Club alpin français.</i> • Création d'un itinéraire citoyen de mémoire du CAF de Lyon (Pouvant devenir un itinéraire de Trail urbain) • Accueillir au club les chercheurs sur toutes les thématiques ayant rapport avec la montagne (doctorants...) • Créer une Commission Culture Montagne regroupant : Bibliothèque , REVUE ALPINE, et toutes initiatives portant sur la littérature , l'histoire , la BD, le cinéma , la peinture et toutes discipline scientifiques portant sur la Montagne



OBJECTIF GENERAL N°7.2 : Tisser des liens avec les milieux scientifiques, littéraires, historiques, démarche de recherches participatives...

Constats / enjeux actuels	Des conférences ou sorties "scientifiques" proposées mais elles restent rares
Orientations pour 2026	Avoir une politique de présence culturelle structurée avec tous les acteurs culturels régionaux du Monde de la Montagne reconnue au sein du club et à l'extérieur. (Recension sur le site Web et dans la Revue Alpine) Relations institutionnelles envisagées : • Edition littéraires (Récits, romans , et BD) : Continuer les partenariats engagés avec les grands éditeurs spécialisés • Cinéma : Renforcer le partenariat avec <i>l'institut Lumière</i> et le Cinéma Comedia : Soirées « <i>film de montagne</i> » (Reportage ou fiction) suivie d'une <u>petite conférence</u> • Peinture : <u>Poursuivre nos relations</u> avec la Société des Peintres de Montagne pour l'organisation d'un <u>nouveau salon à Lyon</u> (comme en janvier 2025) • Patrimoine : Formaliser nos relations avec les grandes institutions, (régionales et Piémontaises) en relayant leurs événements via notre site (<u>Tarifs préférentiels</u> pour nos adhérents ?) • Haute Maurienne : Cultiver nos relations avec la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et Terre d'Alpinisme Domaine scientifique : Poursuivre et développer nos relations avec <i>l'Association pour l'Étude de la Neige et des Avalanches</i> (ANENA) ; Engager des démarches participatives (cf. Refuge phare) ; QLMB (Que La Montagne est Belle) ; CREA Mont Blanc ; Montagne et Sciences (Films sciences et aventure) Organisation d'événements, de visites et de conférences comme par exemple : ○ Trail urbain sur l'Histoire de la section Lyonnaise du CAF à mettre en œuvre, <u>chaque année</u>, le WE des Journées du Patrimoine en Septembre .



OBJECTIF GENERAL N°7.3 : Bibliothèque : sauvegarder les “trésors” et les faire connaître

Constats / enjeux actuels	Des livres se dégradent et sont en train d'être perdus
Orientations pour 2026	• PMB (logiciel libre de gestion documentaire) est opérationnel pour la gestion de la bibliothèque • Un premier catalogue est mis en ligne avec des notices détaillées • Protéger physiquement les ouvrages, en particulier les plus vulnérables (Armoires fermées)
Lien avec les valeurs du club	Rendre les activités de montagne accessibles à toutes et tous Accompagner nos adhérents vers l'autonomie dans leur pratique (plaisir et sécurité) Favoriser la convivialité et le lien social (diversité = richesse) Activités orientées vers la pratique en milieu naturel (démarche responsable) Cadre associatif, partage et esprit collectif Place centrale des bénévoles et du bénévolat (épanouissement, transmission et reconnaissance) Prendre soin des personnes (santé, bien-être, attention aux anciens) Club porteur d'un patrimoine d'exploration et de connaissance de la montagne

OBJECTIF GENERAL N°7.4 : Refuges

Constats / enjeux actuels	Historique des refuges réalisés pour les 150 ans
Orientations pour 2026	Proposer, en liaison avec les gardiens, des animations culturelles ou scientifiques



GROUPE THÉMATIQUE 8 – Communication - Relations extérieures et partenariats

★ Pilote(s) de la thématique :

OBJECTIF GENERAL N°8.1 : Améliorer la communication interne	
Constats / enjeux actuels	La communication interne du club repose aujourd'hui sur une multiplicité de canaux (WhatsApp, site web, revue, mails), ce qui disperse l'information et complique son accès. Il est difficile de toucher l'ensemble des bénévoles et encadrants de manière homogène. Les nouveaux adhérents et nouveaux bénévoles manquent parfois de repères au démarrage, faute d'un parcours d'intégration clair.
Orientations pour 2026	À l'horizon 2026, le club dispose d'une communication interne claire, centralisée et accueillante, dans laquelle chacun se repère facilement. • Les adhérents savent où trouver l'information essentielle, les bénévoles sont valorisés et les nouveaux rôles — qu'ils soient adhérents, co-encadrants ou encadrants — sont accompagnés par un parcours d'accueil structuré. • L'ensemble des supports du club évolue vers une ligne éditoriale cohérente, accessible et bienveillante, définie dans une politique de communication partagée. Le site web et les réseaux sociaux deviennent des points d'entrée fiables, lisibles et régulièrement actualisés. • Pour renforcer cette dynamique, le club modernise ses outils et pense aux actions suivantes par exemple : l'audit ergonomique du site permet un meilleur accès aux informations clés ; une charte éthique de communication clarifie les pratiques attendues ; et une FAQ consolidée ou assistée par une intelligence artificielle facilite les réponses aux questions courantes tout en encourageant le lien social lors des "Joyeux Jeudi". • Enfin, le club soutient les initiatives visant à mettre en valeur la vie associative, comme des clips réalisés par les adhérents, et redonne un rôle actif à sa chaîne Youtube pour diffuser tutoriels, témoignages et contenus thématiques utiles à la communauté. A propos de l'utilisation de l'écriture inclusive dans les communications du club : suite aux réponses reçues lors de la consultation, aucune préconisation n'est proposée aujourd'hui.



OBJECTIF GENERAL N°8.2 : Inscrire/maintenir le projet du club dans la dynamique de la fédération

Constats / enjeux actuels	La FFCAM propose de nombreux projets et orientations (formation, sécurité, mixité, écologie...), mais leur visibilité reste limitée au niveau local. Une partie des bénévoles connaît mal les priorités fédérales, ce qui réduit la cohérence entre actions locales et dynamique nationale. Les échanges récents avec l'équipe communication de la FFCAM montrent toutefois un potentiel de collaboration plus structuré.
Orientations pour 2026	D'ici 2026, le CAF Lyon-Villeurbanne devient un acteur pleinement impliqué dans la dynamique fédérale de la FFCAM. Le club est reconnu comme moteur sur le territoire, capable d'inspirer et de soutenir les clubs plus petits, notamment à travers des collaborations ou des formes de mentorat. • Cette dynamique se traduit par une meilleure connaissance, par les bénévoles, des orientations et initiatives de la FFCAM. Les actions menées localement gagnent en cohérence avec les priorités fédérales (formation, sécurité, mixité, écologie, jeunesse). • Le club entretient des liens réguliers avec la communication fédérale — notamment grâce à la collaboration renforcée avec la responsable communication — et met en lumière les projets fédéraux au sein de ses propres canaux : articles dédiés, relais dans la revue alpine ou sur les réseaux sociaux. • Chaque année, le club contribue au moins à un projet fédéral majeur, documenté et valorisé publiquement (article, vidéo, retour d'expérience). Le développement de contenus numériques partagés — tutoriels, retours de pratiques, webinaires inter-clubs — renforce encore cette visibilité et positionne le club comme un partenaire dynamique et proactif de la fédération.



OBJECTIF GENERAL N°8.3 : Développer les partenariats publics et privés dans le tissu local

Constats / enjeux actuels	Le club souhaite être reconnu comme une référence locale en matière de pratique, de formation et de sécurité en montagne, mais cette position n'est pas encore pleinement établie. Les partenariats privés apportant des avantages aux adhérents sont appréciés, mais pourraient être mieux valorisés et élargis. Les actions menées auprès des publics éloignés sont encore concentrées sur certaines commissions, alors qu'elles pourraient être développées plus largement. Par ailleurs, plusieurs associations locales engagées sur les enjeux sociaux ou environnementaux proposent des collaborations pertinentes, encore sous-exploitées.
Orientations pour 2026	En 2026, le club s'inscrit comme un acteur outdoor incontournable de la métropole lyonnaise. Il dispose d'un réseau solide de partenaires associatifs, institutionnels et privés, et apparaît comme une référence en matière de pratique, de formation et de sécurité en montagne. • Le club renforce sa présence auprès des acteurs locaux grâce à des collaborations régulières : centres sociaux, associations œuvrant pour l'inclusion ou l'égalité, structures engagées dans la biodiversité ou la prévention des violences. Ces partenariats permettent de développer davantage de sorties à destination des publics éloignés, et d'ancrer le club dans les enjeux sociaux et environnementaux du territoire. • Une stratégie de relations presse structurée permet de faire connaître les activités et compétences du club tout au long de l'année, principalement via des dossiers saisonniers (été, hiver, sécurité) et une meilleure présence dans les médias locaux. • Le club consolide également ses partenariats privés, en clarifiant les contreparties, la visibilité et les accords avec les magasins et marques locales. • Il développe enfin des coopérations nouvelles, y compris transfrontalières, comme un partenariat avec le CAI de Turin, pour favoriser l'échange de pratiques et renforcer son rayonnement.